

## Éducation artistique et culturelle : signature d'une convention tripartite État-Rmn – Grand Palais

A l'occasion de la remise de leur livre pour les vacances, *Les Fables de La Fontaine*, illustré par Olivier Voutch, à 550 élèves au Grand Palais, le mercredi 5 juin 2019, une convention tripartite a été signée par le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Jean-Michel Blanquer, le ministre de la Culture, Franck Riester et le président de la Réunion des musées nationaux – Grand Palais, Chris Dercon.

Cette convention renforce le partenariat entre l'État et la Réunion des musées nationaux – Grand Palais en faveur de l'éducation artistique et culturelle sur tous les territoires, conformément au plan « A l'école des arts et de la culture » présenté le 17 septembre 2018 par les deux ministères pour que 100% des jeunes sur le territoire ait accès aux arts et à la culture.

La convention vise à :

- contribuer au parcours d'éducation artistique, culturelle et sensorielle de chaque élève, en développant leur culture artistique, en éveillant durablement leur curiosité à l'art et en les familiarisant avec le monde des musées ;
- mobiliser et participer à la formation des acteurs concernés par les enjeux d'éducation et de transmission ;
- élaborer et mettre à disposition des ressources sélectionnées pour leur intérêt pédagogique et leurs liens avec les programmes scolaires

La Réunion des musées nationaux – Grand Palais est l'interlocuteur privilégié du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse pour le développement de ses actions d'éducation artistique et culturelle dans le secteur muséal. Elle accompagne les enseignants et leurs classes dans leur découverte de l'art et des œuvres, dans leurs manifestations patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, nationales et internationales.

Elle organise des activités pédagogiques destinées au public le plus large et innove à travers de nouveaux produits (mallettes pédagogiques, livres, jeux, MOOC...) pour rendre l'art accessible au plus grand nombre. Pour contribuer à l'éducation artistique et culturelle, la Rmn – Grand Palais propose depuis 2017 un outil pédagogique innovant destiné aussi bien aux collectivités territoriales qu'aux établissements scolaires : *Histoires d'Art à l'école*. Articulées autour de multiples activités, quatre mallettes pédagogiques développent des formes d'apprentissage innovantes pour sensibiliser les enfants à l'art. Sont déjà

disponibles les mallettes *Le portrait dans l'art* destinée aux enfants à partir de 7 ans et *L'objet dans l'art* pour les enfants à partir de 3 ans. Deux autres mallettes sont en préparation sur *Le paysage dans l'art* et *L'animal dans l'art*.

*La Rmn – Grand Palais est le premier opérateur culturel européen. L'établissement détient un ensemble de savoir-faire unique dans le domaine artistique et culturel : organisation d'expositions, accueil des publics, médiation, édition, gestion de boutiques de musées, ateliers d'art, agence photographique, acquisitions... Elle les met au service des musées nationaux, des musées de France et à l'international. Le Grand Palais, monument historique parisien situé sur l'avenue des Champs-Élysées et lieu d'une vie culturelle intense et protéiforme, est l'emblème de l'institution.*

**contacts presse :**

**Ministère de l'Éducation  
nationale  
et de la Jeunesse**  
T 01 55 55 30 10  
[spresse@education.gouv.fr](mailto:spresse@education.gouv.fr)  
[www.education.gouv.fr/presse](http://www.education.gouv.fr/presse)  
<https://twitter.com/EducationFrance>

**Rmn – Grand Palais**  
T 01 40 13 47 62  
[presse@rmngp.fr](mailto:presse@rmngp.fr)  
[www.grandpalais.fr](http://www.grandpalais.fr)  
<https://twitter.com/GrandPalaisRmn?lang=fr>

**Ministère de la Culture**  
T 01 40 15 83 31  
**Service-**  
[presse@culture.gouv.fr](mailto:presse@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr/](http://www.culture.gouv.fr/)  
<https://twitter.com/MinistereCC>